



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET PARTICIPATIF DE LA JEUNESSE EN ARDECHE : 23 PROJETS RETENUS PAR LE JURY REUNI LE 3 OCTOBRE... VOTEZ POUR CHOISIR LES LAUREATS JUSQU'AU 5 NOVEMBRE !

5 octobre 2020

Le Département de l'Ardèche et les partenaires AJIR ont lancé en 2020 un budget participatif. Les Ardéchois.es étaient invité.e.s à déposer leurs projets sur la plateforme jeparticipe.ardeche.fr.

Sur les 81 projets déposés, 29 ont passé la première phase de sélection (vote en ligne de 1 623 personnes permettant de distinguer un corpus de projets dont la mise en œuvre nécessiterait 2 fois le montant du budget participatif de la jeunesse). Le 3 octobre, un jury composé exclusivement de jeunes¹ a resserré cette sélection. A compter du 5 octobre et jusqu'au 5 novembre, ce sont 23 projets qui sont soumis aux votes des habitant.e.s de l'Ardèche pour désigner - dans une enveloppe de 300 000 euros - les lauréats du premier Budget participatif de la jeunesse en Ardèche ! Alors rendez-vous sur jeparticipe.ardeche.fr.

Le Département de l'Ardèche et les partenaires AJIR du territoire ont lancé durant l'été 2020 le premier budget participatif de la jeunesse en Ardèche. Son règlement élaboré par un groupe de jeunes, permettait à tous les Ardéchois de déposer un (ou plusieurs) projet sur une plateforme dédiée : jeparticipe.ardeche.fr et aux jeunes seulement d'y déposer des idées, envies dont chacun pouvait se saisir pour la faire mûrir et devenir un projet !

Le budget participatif de la jeunesse en Ardèche, un pari pour l'avenir des jeunes... et de l'Ardèche

« AJIR étant par essence un projet partenarial qui nous a forcés à réviser nos méthodes, nos modes de décision et de pilotage des politiques publiques, il était l'espace idéal, le laboratoire tout indiqué pour construire ce premier budget participatif de la jeunesse en Ardèche », explique Laurence Allefredde, vice-présidente en charge de la jeunesse et de la vie associative.

Pour les partenaires AJIR, il s'agit là d'un vrai tournant dans la façon de construire les politiques publiques en Ardèche ; ils se mobilisent tous dans cette démarche qui augure une transformation profonde de l'action publique et qui leur permettra, ensemble, de continuer à inventer une Ardèche innovante, solidaire, écologique et démocratique.

¹ par « jeune » il faut entendre toute personne âgée de plus de 11 ans et de moins de 30 ans

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



« Cette expérience résulte d'une volonté de donner une place à la jeunesse ardéchoise, et de l'impliquer véritablement dans les politiques publiques. Ce budget participatif s'inscrit dans la droite ligne de l'expérimentation AJIR de ces dernières années. Dans le contexte actuel, alors que nous essayons tant bien que mal de nous remettre de la crise sanitaire et que nous affrontons une crise sociale et économique sérieuses, il est plus que jamais nécessaire de penser mais aussi de « faire avec les Ardéchois » ; comment inventer le monde d'après sans écouter ce que les jeunes ont à dire ? Ce budget participatif permettra également aux élus que nous sommes d'inclure concrètement les préoccupations de la jeunesse, notamment autour de la transition écologique, et de les impliquer dans la construction de l'Ardèche de demain » conclut Laurent Ughetto, président du Département.

81 projets déposés, 1,5 M€ de budget nécessaire, 1 623 votants, 32 460 points distribués

Au 7 septembre 2020, **81 projets avaient été déposés** sur la plateforme sur des thématiques diverses que la citoyenneté et vie démocratique, la vie sociale et culturelle locale, la transition, la mobilité, l'emploi, l'enfance/jeunesse, les solidarités, les sports... A partir de cette date, tou.te.s les Ardéchois.es avaient la parole – par leur vote – pour définir quels projets seraient présentés au jury « jeunes » du 3 octobre.

2 projets s'étant auto-retirés, les votants ont eu à choisir entre 79 projets représentant une demande de **subvention totale de 1 554 000 € !**

La première phase de vote visait à réduire le volume de projets pour parvenir à un montant subventionnable de 600 000 €. « Certains projets n'étaient pas forcément réalisables mais ils n'ont pas obtenu beaucoup de votes donc nous n'avons pas eu besoin de les écarter. Certains porteurs ont décidé de retirer leurs projets ne se sentant pas prêts pour réaliser sur 2021 » explique Laurence Allefredse, vice-présidente en charge de la jeunesse, de la vie associative et du devoir de mémoire. « Les Ardéchois.es se sont exprimé.e.s ! Sur les 79 projets encore en lice, les 1 623 comptes validés ont distribué leurs 20 points et sélectionné 29 projets qui ont été présentés au jury du 3 octobre » poursuit-elle.

C'est ce jury - où uniquement les jeunes de moins de 30 ans votent - qui a sélectionné les **23 projets** qui seront soumis au **vote final des Ardéchois.es du 5 octobre au 5 novembre** et qui représentent aujourd'hui une enveloppe de 433 000 €.

Le vote à venir permettra de conserver les projets rentrant dans l'**enveloppe budgétaire affecté au budget participatif de la jeunesse : 300 000 euros**

Lundi 5 octobre, la dernière phase de vote est lancée afin de désigner les projets lauréats. Les Ardéchois sont invités à voter pour leurs projets préférés jusqu'au 5 novembre minuit.

Comment ? **en se créant son compte sur jeparticipe.ardeche.fr** et en répartissant ses points sur son ou ses projets préférés. Les projets lauréats seront soumis au vote de l'assemblée départementale lors de l'assemblée plénière du mois de décembre.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

ANNEXE 1 – REGLEMENT (extraits)

Conditions de recevabilité d'une idée ou d'un projet :

- être réalisable ou réalisé sur le territoire ardéchois,
- relever de l'intérêt général, c'est-à-dire répondre aux besoins du plus grand nombre et à un enjeu collectif d'amélioration de la vie quotidienne,
- être non discriminatoire et non diffamatoire,
- avoir un impact environnemental réduit, voire positif.

Les projets déposés doivent également :

- relever des thématiques portées par le Conseil départemental (transition écologique, citoyenneté et vie démocratie locale, vie sociale et culturelle locale, mobilité et déplacements, emploi et économie de proximité, enfance, éducation, jeunesse, solidarités et lien social, formation et études, sports et loisirs),
- ne pas générer de conflit d'intérêt ni de profit financier pour le porteur,
- ne pas être financés sur un autre dispositif du Conseil départemental (principe de non-cumul de dispositifs d'aides départementaux),
- relever de dépenses d'investissement et / ou de dépenses de fonctionnement.

Une attention particulière sera donnée aux projets relevant de la transition écologique

Montants maximum éligibles pour les projets :

- Projet déposé par un particulier ou une structure associative :

- montant maximum du projet : 30 000 €,
- pas de cofinancement demandé,
- financé à 100 % par le budget participatif de la jeunesse en Ardèche.

- Projet déposé par une entreprise ou une collectivité territoriale :

- montant maximum du projet : 30 000 €,
- cofinancement demandé à hauteur de 20 % du projet total,
- financé à 80 % par le budget participatif de la jeunesse en Ardèche.

Vote et choix des projets lauréats :

- à partir de 11 ans (avec l'accord des parents pour les mineurs),
- citoyen résidant en Ardèche (pas de justificatif mais une attestation sur l'honneur),
- sur la plateforme dédiée

Étapes dans le choix des projets lauréats :

- **étape 1** - Pré-sélection en ligne : chaque citoyen dispose d'un nombre de points à répartir correspondant à 25 % du nombre total de projets déposés (20 points pour 80 projets) ; à l'issue du vote, les points attribués par les 11-30 ans seront majorés de 10%. Les projets récoltant le plus de points sont présélectionnés jusqu'à ce que le montant total de subvention nécessaire pour réaliser par ces projets représente 200 % de l'enveloppe du budget participatif de la jeunesse en Ardèche (600 000 euros).
- **étape 1 bis** - Analyse de la faisabilité technique et juridique des projets et de leur conformité au règlement par les équipes du Conseil départemental de l'Ardèche et du projet AJIR.
- **étape 2** - Jury : le jury est composé uniquement de citoyens âgés de 11 à 30 ans ; l'étude des projets ayant franchi les précédentes étapes sera faite lors du jury avec une présentation par les porteurs ; les projets récoltant le plus de points sont présélectionnés jusqu'à ce que le montant total de subvention demandée par ces projets représente 150 % de l'enveloppe du budget participatif de la jeunesse en Ardèche (450 000 €).
- **étape 3** - Vote en ligne pour choisir les lauréats parmi les projets ayant franchi les précédentes étapes : chaque citoyen de plus de 11 ans dispose de dix points à répartir entre les projets sélectionnés ; les projets récoltant le plus de points sont sélectionnés jusqu'à la consommation totale de l'enveloppe du Budget participatif de la jeunesse en Ardèche (300 000 €).



ANNEXE 2 – LES 23 PROJETS ISSUS DU VOTE DU JURY

Proposition	Descriptif	Vote Jury	Budget
Se réappropriier le pouvoir et le subvertir !	Mise en place des ateliers participatifs pour décrypter les rapports de pouvoirs au quotidien et mener des actions contre les inégalités ; organiser un festival autour des discriminations.	12	22 280
Une crêperie sociale et itinérante !	Lancement d'une crêperie sociale et itinérante, pour pallier l'éloignement géographique et l'isolement de certain.e.s, notamment au cours de l'inter-saison, en proposant des produits bios et locaux à un tarif accessible.	11	20 000
Le Studio Nomade de Fréquence 7	Mise en place d'une radio itinérante et création d'émissions avec les habitant.e.s	10	23 637
Un pas vers demain	Evolution vers une autonomie énergétique, en mettant en place un système de production de méthane, une éolienne, un chauffe-eau solaire etc. Proposition d'ateliers sur la transition et l'environnement à destination de tous. Mise en place de chantiers bénévoles pour la réalisation de ces transformations.	10	30 000
Jeune'n Co Festival !	A l'initiative de jeunes du territoire, organisation d'un événement festif, culturel et écologique pour valoriser les talents artistiques locaux et les initiatives des jeunes.	9	6 000
Atelier associatif bois Grand-Mère Scie	Mise à disposition d'un atelier pour les membres de l'association et transmission des techniques liées à l'exploitation et la transformation du bois.	8	24 000
Atouts Bouts d'Champs ! Ferme d'accompagnement social	Création d'un jardin d'insertion ayant comme support l'agriculture et la production de conserves visant à livrer la restauration collective et les magasins. Exploitation de terrains agricoles du lycée agricole et lien avec les étudiants du lycée pour favoriser la mixité.	7	30 000
Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)	Ouverture une maison d'assistantes maternelles sur le Pays de Beaume-Drobie ; objectif de sensibilisation des enfants accueillis à la transition écologique.	6	22 705
Aménager des espaces dédiés à la pratique du VTT sur la commune de Saint Martial.	Aménagement de pistes de VTT sur les voies communales pour développer la pratique VTT.	5	19 584

Des loisirs en pleine nature par et pour les ardéchois.es : notre job de rêve pourrait devenir réalité !	Sensibilisation des enfants et des familles à l'environnement sous la formes d'ateliers les mercredis, durant des séjours dehors en forêt. Découverte de la faune et de la flore pour 6-11 ans sur le territoire d'Aubenas.	5	22 300
Bicyclart : La recyclerie du vélo // Ateliers participatifs // Evènements cyclables et recyclables.	Promotion de l'utilisation du vélo et de son recyclage à travers diverses activités : collecte et remise en état de vélos usagés, ateliers participatifs de réparation, événements autour du vélo, création de vélos atypiques etc.	4	30 000
Contre l'isolement culturel, adoptez le spectacle vivant !	Déploiement d'un spectacle vivant sous format "tournée" dans les petites communes ardéchoises pour lutter contre le "vide" culturel lié au manque de moyens et de structures sur le Nord Ardèche.	4	25 793
Une recherche sur les ressentis des jeunes enfants face à la sexualité	Lancement d'une étude sur les ressentis des enfants par rapport à leur propre sexualité, dans l'objectif de développement de connaissances et d'outils à destination des parents et des professionnel.le.s ; accompagnement d'un.e chercheur.se en sociologie.	4	25 550
Des paysans et des ailes en Ardèche	Lutte contre la disparition des oiseaux à travers des actions impliquant la population (inventaires, suivi des reproductions...)	3	12 020
Favoriser la pratique de l'escalade en site naturel pour les jeunes grimpeurs ardéchois.	Réaménagement du site naturel d'escalade de Balazuc pour favoriser la pratique sportive en plein air et valoriser un milieu naturel riche et protégé.	3	19 000
Le Moulin'Art - Mixeur culturel en milieu rural	Mise aux normes une salle de spectacle (jauge de 100 personnes) sur des équipements de sécurité pour l'accueil du public dans une démarche transition (récupération, matériaux écologique...) ; Proposition d'une offre culturelle tout public sur un secteur géographique éloigné d'Aubenas.	3	11 854
Actions innovantes pour la préservation de la ressource en eau	Installation de toilettes sèches collectives et d'un système de pédo-épuration au sein du Moulinage pour préserver la ressource en eau, dans l'objectif de diffuser cette expérimentation à d'autres bâtiments sur le territoire.	2	8 845
Des ateliers "art, environnement et numérique" pour les enfants	Programme expérimental d'activités pour les scolaires mêlant découverte des métiers d'arts et utilisation des outils numérique en lien avec la transition écologique (création d'un herbier, fabrication d'oyas en argile, création d'un jeu sur la chaîne alimentaire etc.).	1	18 840
EVENT INTERGALACTIC - Voyages initiatiques au cœur de la musique électronique	Organisation d'un événement autour de la musique électronique initié par les jeunes.	1	5 600

La Forêt Fruitière de l'école Buissonnière	Plantation d'une forêt fruitière avec des enfants, dans l'objectif de produire localement des fruits, légumes, plantes aromatiques etc. et d'en faire un outil pédagogique d'échanges de savoir et d'apprentissage.	1	8 000
Ouverture d'une école de production Jardinier Paysagiste	Ouverture d'une école de jardinier-paysagiste, mêlant apprentissage théorique et pratique (lien aux entreprises).	1	15 000
Roulez jeunesse !	Proposition d'un lieu dédié aux sports de glisse en accès libre le long des berges du Mialan.	1	30 000
Une aire de jeux pour les Serrous	Installation d'une aire de jeux pour les enfants sur le terrain communal et sécurisation de la clôture de l'école.	1	2 643